

FEDERATIONS DES FINANCES CGT FDSU FO CFDT UNSA CFTC

Lettre ouverte au Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, les mobilisations des personnels du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie ont été d'une ampleur exceptionnelle les 20 janvier, 5 février, 10 mars et 16 mai derniers.

Quant à la mobilisation de ces mêmes personnels, le 4 octobre dernier, il ne vous aura pas échappé qu'elle a été la plus forte dans l'ensemble de la fonction publique d'état.

Le temps de l'autisme et de l'esquive ne saurait donc perdurer !

Les personnels avec leurs fédérations syndicales CGT, FDSU, FO, CFDT, UNSA, CFTC vous demandent, une fois de plus, d'apporter de réelles réponses à toute une série de revendications :

- Réelles négociations sur l'évolution des missions du MINEFI, les conditions de mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances, les contenus des contrats directionnels qui ne peuvent se réduire à l'unique approche par le ratio coût / rendement.
- Attribution des moyens budgétaires indispensables au bon fonctionnement des services et à une réelle qualité de vie au travail.
- Mise en place d'un plan pluriannuel de créations d'emplois et de requalification de ces derniers.
- Garantie d'une véritable politique de services publics répondant aux besoins sur l'ensemble du territoire national.
- Revalorisation significative des rémunérations versées.
- Une toute autre réforme de la notation.
- Développement et sécurisation juridique des moyens assurant une protection sociale complémentaire de qualité.
- Une autre réforme fiscale, réaffirmant le rôle et la place des prélèvements obligatoires comme outils indispensables du financement des politiques publiques et de la redistribution des richesses produites et détenues.

Les fédérations syndicales CGT, FDSU, FO, CFDT, UNSA, CFTC vous demandent de les recevoir, sans délai.

Elles apprécieront les réponses que vous voudrez bien apporter lors de l'audience que vous ne manquerez pas de leur accorder.

Dés à présent et conformément à leur déclaration du 13 juillet dernier, elles réaffirment leur volonté de créer les conditions d'une intervention encore plus forte des personnels du MINEFI, inscrite dans la durée, pour imposer la prise en compte des revendications des personnels.

Paris, le 18 octobre 2005.